

Question PLF 2018.

Mme Pascale Boyer.

Depuis des mois, de nombreux Hauts-Alpins se mobilisent pour la préservation des lignes ferroviaires Gap-Grenoble et Gap-Valence. Cet accès est primordial pour l'économie du département, très largement fondée sur le tourisme, et tout autant pour la mobilité de ses habitants, singulièrement les jeunes qui font leurs études à Grenoble.

Nous faisons partie des « rescapés » des trains Intercités, puisque seules les lignes Paris-Rodez et Paris-Briançon ont été sauvegardées à l'été 2016. Mais pour faire rouler des trains il faut des lignes en état de fonctionnement, et le coût des travaux de rénovation est estimé à 50 millions d'euros. La somme est colossale, mais c'est que, depuis dix ans au moins, rien n'a été entrepris. La vétusté de ces lignes provoque de nombreux retards, donc une dégradation du service, ce qui a pour conséquence la baisse régulière de la fréquentation.

Alors que le président de la République a annoncé le 1er juillet dernier que priorité serait donnée « aux transports du quotidien » quelles orientations prendra l'État en faveur de la rénovation des lignes dans les territoires ruraux, seule à même de voir augmenter la fréquentation des lignes TER que vous appelez de vos vœux et de redonner envie de prendre le train ?

Mme la Ministre.

Vous avez fait état, madame Boyer, de l'importante dégradation du réseau ferroviaire et du coût considérable de sa rénovation –

le président de la région Nouvelle Aquitaine a fait état devant moi de 600 millions d'euros d'investissements supplémentaires pour remettre le réseau en état. Il ne faut pas se le dissimuler, nous serons amenés à établir des priorités. Or, si la classification faite par SNCF Réseau traduit ses propres préoccupations, elle n'aide pas à définir une stratégie car les lignes sont classées en fonction du tonnage transporté: si beaucoup de fret emprunte une ligne, elle monte dans le classement, cependant qu'une autre ligne où il en passe peu se trouvera en bas de la liste. J'ai fait valoir à son président que SNCF Réseau allait devoir aider l'État et les régions à faire des choix en fonction d'autres critères.